SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

CTL 18 mai 2017 :

NON aux FUSIONS de RAN !

Monsieur le président,

Alors que notre département ne compte que 4 Résidences d'Affectation Nationale (certains en comptent beaucoup plus) et que la Direction Générale ne vous y obligeait en rien, vous soumettez à ce CTL la réduction du nombre de RAN avec en particulier la fusion des résidences de Villefranche sur Saône et de Tarare.

En effet, la note de service DG du 17 février dernier indique :
« Les directions sont autorisées, si elles le souhaitent et si elles le jugent pertinent, à conduire une réflexion visant à redéfinir, ponctuellement, le périmètre de certaines RAN afin d'en renforcer la cohérence géographique ou économique et de favoriser une meilleure allocation des ressources dans le cadre des mouvements de mutation ».
L'attractivité des RAN concernées n'est pas en cause. Pour s'en persuader, il suffit de constater ici la présence de collègues qui attendent des mutations pour ces résidences.

A quelques jours de la date butoir nationale, vous présentez cette fusion dans la précipitation, seulement pour information et non comme avis ainsi que cela a été fait dans la plupart des départements concernés. Beaucoup d'agents perçoivent cette manière de procéder comme une marque de mépris.

M. le président, de nombreux collègues sont venus ce matin malgré la distance (Givors, Tarare, Villefranche etc) et malgré la pression du travail pour vous signifier leur opposition à cette démarche qui lèse leur droit à mutation, c'est une évidence, mais qui ouvre également la porte à d' importantes restructurations demain.
Vous l'aurez compris, l'émotion est grande. La réprobation unanime.

Nous vous demandons de renoncer à ce projet.